L'EUROPE (A TRAVERS TROIS CONGRES SYNDICAUX)

A la veille des élections européennes et alors que se mettent en place les premiers éléments de contruction du grand marché européen, examinons, à partir des raports, débats et résolutions de tongrès, les positions des trois principales centrales syndicales françaises.

LA.CFDT Le thème de l'Europe a été très présent au congrès de Srasbourg.notamment dans le débat de la commission: "Renforcer notre action internationale".où sur les 28 intervenants 16 abordent la question européenne; mais aussi au "Carrefour des Initiatives", avec l'intervention de J.Delors. Mettre en oeuvre "l'Acte unique"dans sa globalité. C'est ainsi qu'on pourrait caractériser la position de la CFDT.Rappelons d'abord que "l'Acte unique"qui complète le traité de la CEE, résulte d'un accord conclu au Conseil européen de Luxembourg, en décembre 1985. Il comporte une réforme des institutions et se fixe pour but la réalisation d'un "espace sans frontières intérieures", par élimination des frontières physiques et techniques, libre circulation des capitaux et éliminiation des frontières fiscales. Mais il ne se limite pas au "grand marché" car il aborde les problèmes de la capacité monétaire de la recherche et du développement technologique, de l'Europe sociale et de sa cohésion, de la protection de l'environnement ... / Cette volonté d'une action d'ensemble est nettement exprimée dans le rapport préparatoire au congrès: "L'Europe au travers de l'Acte unique s'est donnée les moyens de faire progresser sa construction politique. Eneffet, nous avons besoins d'une Europe capable de prendre des décisions communes sur les problèmes essentiels, moyennant les sacrifices de souveraineté nécessaires, pour réussir non seulement le grand marché de 1992; mais aussi l'espace économique et social commun.la politique commune de recherche, l'union économique et monétaire". Parmi les décisions communes à prendre la résolution votée met l'accent sur la mécessité d'une coordination des politiques économiques et industrielles, d'une extension des dommaines de coopération entre l'Etat et les entreprises, en vue de "réaliser une relance européenne concertée pour la croissance et l' emploi".L'un des éléments de cette relance réside aussi dans le renforcement du système mo, étaire européen, par la promotion de l'ECU "comme mongaie enreépenne de paiement"et l'avancée vers"la mise en place d'institutions monétaires communes . Ainsi conque, la construction européenne représente pour la

CFDT un <u>espoir</u>, "parce que ,dans un monde mouvant, baigné d'incertitudes, l'Europe a la dimension et les potentialités nécessaires pour résister aux dérèglements et préserver ce que nous avons de meilleur en commun: une tradition de liberté, un niveau émevé de protection sociale, une certaine qualité de wie (rapport au congrès).

Un intervenant, chercheur grenoblois, note à ce sujet que "repris dans un projet de société, comme le propose la CFDT, (l'Europe) peut être un formidable levier de transformation de la société. Vision utopique? Non si les militants de la CFDT s'investissent pour faire des propositions concrètes, tant qu'il en est encore temps... "Mais jajoute ignoré dés salariés, l'acte unique peut être la pire des choses".

Agir pour une "Europe sociale".Le rapport au congrès n'ignore nullement les risques d'une opération tronquée, d'une Europe réduite à un marché. "Réaliser un marché intérieur sans garanties et cohésion sociale, sans espace social commun, c'est accepter le joug du libéralisme économique pur et duridélocalisation d'activités et transfert de main d'oeuvre vers les pays connaissant les conditions sociales les moins bonnes", avec le risque de faire éclater les législations sociales plus solides ".Les riques accour us et les inquiétudes des militants face à ceux-ci ont été soulignés par plusieurs intervenants au congrès (Chimie de Lacq, UCR, SGEN de l'Essonne, FGTE, Interco de Moselle, URI Midi-Pyrénées".

Pour conjurer ces risques, "Il est urgent de réaliser un espace social européen, législatif et conventionnel". La CFDT propose un social social minimum légal", c'est à dire des textes légis-latifs adoptés par les divers Etats et précisant les garanties sociales et collectives dont tout travailleur européen doit être doté en matière de conditions d'emploi, de protection sociale et de formation professionnelle 5Résolution). Ceci n'exclut nullement des législations plus favorables dans les Etats les plus avancés.

Comme l'explqie Albert Marcier répondant aux intervenants, "le programme de la CES vis à ce qu'il y ait progression partout: il faut obliger chaque État à mettre en place des minima et faire confiance aux organisations syndicales des pays pour les comparer les les faire avancer, si besoin est. Certains pays mettront un peu plus de temps que d'autres, c'est vrai. Donnons leur les moyens pour que ce retard soit le moins long possible". L'avancé e sociale doit résulter aussi d'une action contractuelle à laquelle les syndicats de cettains pays sont particu-

lièrement attachés. La résolution parle à ce sujet d'une "relance d'un dialogue social opérationnel avec le patronat européen. sur les thèmes de la formation continue, des normes et du temps de travail" Dans le cadre d'une société de droit européen ou des multinationales, il est aussi question des "droits d'information, de consultation et de négociation". Enfin la résolution envisage confrontation et négociation au plan des branches. SERVE ENTRE LE PRÉSENTANT DE la FUC. intervenant au congrès, explique que sa fédération s'est engagée dans cette dynamique depuis plusieurs années .tant de le cadre des des Comités européens de branche que dans les structures de concertation européenne au naveau des société de groupe (Rhône-Poulenc, St Gobain, Elf). Mais l'on note surtout les efforts réalisés par certaines régions frontalières (Rhône-Alpes . Ward-Pas de Calis, Midi-Pyrénées) pour engager un travail en commun avec les syndicats des nations voisines.

C'est dans la ligne définie par le congrès à propos de l'Europe sociale que la CFDT a participé activement, au CES à Bruxelles, àvec le rapporteur F.Staedelin ,à l'élaboration et au vote de l'avis sur les droits sociaux Mondamentaux à garantir dans le grand marché de 1995.

Une Europe ouverte. Au congrès, un intervenant de Fougères veut substituer à la démarche européenne une démarche Nord-Sud: "Ne proposer aux collectifs syndicaux désemparés que la gestion de nos difficultés occidentales, c'est abandonner la réflexion. On ne peut construire un havre de paix , de richesse et de démocratie dans un océan de misère. Ce repli sur notre société occidentale créerait des ghettos."

Ni le rapport, ni la résolution n'envisagent l'Europe comme un ghetto. Le rapport considère l'Europe comme espoir pour de nouvelles régulations des rapports internationaux et de nouvelles solidarités mondiales, un vecteur de paix dans le monde et parle d'une Europe idépendante des autres pôles économiques et politiques, point d'appui pour une coopérano plus grande et plus juste avec le Taers-monde et.

La résolution est encore plus précise : "Répondre aux drames de la faim, de la maladie ou de la guerre que connaissent tant de pays du Tiers monde est une raison fondamentale du choix de l'Europe pour la CFDT". L'Europe peut contribuer à relancer la croissanse mondiale, favoriser les exportations du Tiers monde, surmonter le problème de son endettement, faire progresser la stabilité monétaire et donc stabiliser les recettes des PVD"...

Enfin la CFDT ne conçoit pas l'Europe comme fermée vers l'Est, mais, dans ce domaine, "on ne peut se contenter de rapports économiques nécessaires, en faisant l'impasse sur la démocratie et les libertés".

FORCE-OUVRIERE Avant d'analyser mes positions du congrès de Fo sur l'Europe, examinons comment FO se situait antérieurement, notamment depuis la mise en oeuvre du grand marché".

FO a toujours été favorable à l'Europe et.dès 1948, elle milite pour les Effats Unis d'Europe puis s'engage résolument dans la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) et la CEE. Bergeron rappelle que, lui-même, était partisan de la CED (Communauté européenne de défense), celle-ci pouvant être le "noyau dur qui aurait assuré la cohésion, donc la pérennité de l'ensemble".

Aux CON des 15-16 juin 1988. La résolution consacre une large place à l'Europe.

On peut noter d'abord l'insistance sur les problèmes de croissance et d'emploi. En effet, "léspace sans frontières" implique:

-"la définition et la coordination plus effectives des politiques économiques et sociales davantages orientées vers la création d'emplois";

-"des politiques de dévéloppement régional, la lutte contre le chômage de longue durée et l'insertion professionnelle des jeunes".

Enfin"la réduction et l'élimination progressives des entraves techniques doivent entrainer un surcroît de croissance". L'Europe peut donc offrir une chance de réduire le chômage, si l'on prend les mesures nécessaires de "renforcement de la cohésion économique et sociale".

Mais cette cohésion implique aussi des mesures dans d'autres domaines, et notamment "une coopération accrue en matière de recherche, le développement de la coopération monétaire, une meilleure prise en considération de l'environnement". On trouve-là les divers éléments de l'acte unique européen . Fo milite donc pour la mise en oeuvre des divers volets de cet acte unique et ne considère pas seulement le Grand marché.

Toutefois l'Europe comporte desrisques, c'est pourquoi la résolution souligne que la convergence de ces évolutions doit s'effectuer dans le sens du progrès social, de sorte que les droits fondamentaux des travailleurs, en matière de Sécurité sociale, de protection sociale et de conditions de travail ne puissent être remis en cause par les pression de la con-

currence et la recherche de la productivité".

Au contraire, la réalisation du marché intérieur doit conduire à une "amélioration des conditions de vie des salariés", la voie préconisée par FO étant la pratique contractuelle européenne": des conventions collectives européennes par secteurs professionnels.

Enfin l'intégration européenne doit aller de pair avec un "accroissement des échanges, de la coopération et de l'aide aux PVD", ceci dans le but, non seulement d'améliorer le niveau de vie des populations, mais aussi de concourir au maintien de la paix et de la sécurité dans le monde". On notera qu'il n'est pas question d'une ouverture vers l'Est.

Congrès de 1989:le mainitien des acquis.Dès le discours d'ouverture d'A.Bergeron,

l'attitude vis à vis de l'Europe apparaît plus réservée; "Le Grand Marché(...) sera autre chose que ce à quoi nous rêvions. Il sera un ensemble(...) au sein duquel la compétitition sera vive entre les industriels et les marchands d'où le risque que les syndicats se voient opposer, lorsqu'ils formulerons des revendications les limites jugées compatibles avec la compétitivité des uns par rapport aux autres cette attitude est-elle le résultat d'une prise conscience plus nette des risques du grand marché ou une position tactique compte tenu de la division de la centrale ?

Au cours du débat , sur dix intervenants qui praitent de l'Europe autrement que par allusions, trois demandent à FO:d'aller
plus avant dans la participation aux instances européennes, l'
élaboration des conventions collectives (Chauffier: Banque), la
collaboration avec les autres syndicats de la CEE pour construire l'Europe sociale (Gaudy: EDF), l'engagement dans "l'espace
social européen", en refusant de jouer les pleureuses (Mourgues:
PTT).

Tous les autres mettent l'accent sur les dangers de l'Europe:
"LEurope des marchands, de la délocalisation de l'emploi, de la
flexibilité", El"Europe des patrons", "l'Europe des capitaux"....
Gendre (Banque reproche à FO son attitude pro-européenne naive"
, d'où une action, tant de FO que de la CES, qui n'est pas à la
hauteur de l'enjeu. Roulet (Finances) conteste la position pro-européenne et appelle l'attention sur l'ouverture du marché des capitaux. Hupel (Batiment) note que FO ne remplit pas sa
tâche en ce domaine: elle n'est pas capable d'assurer sa présence à Bruxelles et laisse sa place à la CFDT...

Il est question de l'Europe dans <u>deux résolutions du congrè</u>s et le problème est traité essentiellement en termes de conservation de la législation sociale. Nulle part il n'est fait allusion à la croissance, à l'emploi, aux politiques communes dans le domaine monétaire, technologique ou d'environnement. Il s'agit essentiellement de conjurer les risques de "dumping social".

"Aujourd'hui le patronat argumente sur les différences de coûts salariaux et de niveaux de protection sociale entre les pays de la Communauté, pour tenter de faire régresser la situation des travailleurs dans chaque pays". En conséquence, le congrès demande à la CES "de tout mettre en oeuvre pour que le Brand Marché n'entraine ni stagnation, ni retour en arrière sur le plan social(...) La législation sociale européenne doit tendre à s'aligner sur celle des pays avancés". Les conventions sociales européennes "doivent conduire à une évolution sociale vers le haut".

Dans la résolution dur "Za Protection sociale collective", le paragraphe concermant l'Europe souligne que FO "refuse toute harmonisation qui amoindrirait les droits des salariés, que ce seit pour le financement, les prestations ou la gestion".

Compte tenu de ces positions on peut s'étonner que lors du vote à Bruxelles sur les droits sociaux fondamentaux à garantir dans le Grand Marché de 1993", les représentants FO se soient abstenus.

Un autre point est à souligner dans une des résolutions: l'accent mis sur les conséquences résultant de la harmonisation
des fiscalités: Le congrès refuse d'accepter que les évolutions fiscales qui se préparent dans la perspective de 1993
contribuent à l'augmentation des transferts de charges fiscales au détriment des salariés .La nécessaire harmonisation des
fiscalités européennes ne devra pas privilégier la pression
fiscale indirecte dont les salariés sont les principales victimes.Il entend réaffirmer catgéoriquement son opposition au
prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu".

LA C.G.T. L'opposition de l'arrigne à la CEE est une constante , mais l'analyse des trois rapports du congrès de mai 1989 met en evidence une accentuation très nette de cette opposition. Ceci est à mettre en rapport avec la mise en œuvre des dipositions des l'acte unique européen.

"L'acte unique européen, avec son "grand marché" pe relève pas d'une construction abstraite". Il est "à la fois le prolongement et une étape qualitativement nouvelle de l'Europe communautaire dans la crise" / En quoi consiste cette étape ?

L'Europe"produit et facteur de la crise". Ce thème est largement développé dans le rap-

port d'orientation.

Face aux difficultés qui s'accroisent, le capital met en oeuvre une stratégie de redéploiement et de restructuration du capital à l'échelle mondiale. "L'Europe de 1992 et l'intégration économique, sociale, financière et militaire qu'elle suppose constitue une pièce maitresse de cette vaste opération de redéploiement "L'Europega sans frontières c'est le lieu d'affrontement des "groupes multinationaux à la recherche de nouveaux débouchés solvables et de financement en croissance".

Mais les groupes ne sont pas seuls en cause. Alors que les

Mais les groupes ne sont pas seuls en cause. Alors que les contradictions s'exacerbent au sein du système capitaliste, les "Etats dominants cherefient à coordonner leurs efforts", et "consolident leur domination sur les autres Etats capitalistes", notamment par le biais de leur monnaie.

Parmi ces Etats il y a bien sûr les Etats-Unis et pour la CGT l'Europe dennis touicurs est celle "de la soumission au choix des Etats Unis et à leur politique de surarmement et d'hégémonie économique, financière et militaire. Il y le Japon, mais tix exaxaussi l'Allemagne .L'Europe qui se construit "favorise la domination industrielle et financière de la RFA sur la France". Les rapports avec la France se posent en termes de domination: "le déficit de notre pays s'accroit , le franc est menacé et les banques allemandes s'apprêtent à colòniser toujours plus la France".

Dans le cadre de cette guerre économique et commerciale sans merci", la CGT estime que itéres a "une vocation particulière illustrée par une expérience de plus de trente ans: Europe du capital, Europe du chômage, Europe des abandons de capacités de productions agricoles et industrielles, Europe de la dérèglementation, des attaques contre le service public, les acquis sociaux et démocratiques".

La fausse solution de l'Europe sociale .Face à la stratégie des des groupes multi-

nationaux et des Etats dominants, il n'y a pas"d'Europe sociale"; celle-ci n'a rien à voir avec "une Europe du progrès social".

"L'espace social prôné par la Commission de la Communauté, par la CES, mar la CFDT et d'autres forces sociales et politiques de notre pays(...) c'est diviser les travailleurs et organiser à grande échelle leur mise en concurrence pour les exploiter plus(en France et ailleurs)". Le rapport d'orientation souligne

que"même si cela se présente sous l'habillage de"valorisation des ressources humaines", au bout il y a la mise en cause des atouts du pays , la suppression des acquis sociaux des travailleurs, des garanties statutaires pour les fonctionnaires et les agents des services publics , l'abaissement ou l'annulation des droits des travailleurs, une injustice fiscale plus lourde pour les salariés, une situation aggravée pour les travailleurs immigrés, notamment pour ceux des pays hors CEE".

Et le rapporteur n'hésibe pas à noircir encore le tableau: "Des directives prévises sont déjà en chantier pour 1989 concernant les conditions de travail: selon elles, il n'y aurait plus d'élus aux CHSCT, le droit de refuser de travailler sur une machine dangereuse serait banni(...) Quant aux CE on voudrait supprimer leur rôle d'intervention et de contrôle sur l'introduction des nouvelles technologies".

Et la conclusion tombe lapidaire : "Ce qui est menacé dans chat cun des pays, c'est ce qu'il y a de mieux. Dans cette Europe-là il n'y a pas d'avenir pour le social".

On comprend dans cas conditions le vote négatif émis par la CGT au CES de Bruxelles à propos des "droits sociaux fondamentaux à garantir dans le grand marché de 1993". Notons que les commissions ouvrières espagnoles et la CGT. Portugaise ont voté pour.

La notion"d'Europe des régions" n'a pas pour la CGT plus de consistance que celle"d'Europe sociale" ou alors il s'agirait de l'Europe de "quelques régions". En effet, selon le rapport d'orientation, "la Communauté, avec l'accord du gouvernement franè çais , fixe de nouvelles vocations aux régions. Certaines seraient vouées officiellement à la désertification (le plus grand nombre). D'autres souffriraient d'un excédent de population exigeant le repli social et toutes devraient abandonner l'idée d'objectifs globaux et équilibrés de developpement à l'avantage d'une "spécialisation" qui favoriserait l'enfermement dans les contraintes extérieures".

Quelle Europe ? Pour la CGT, "diluer culture et identité nationales ", tel est l'un des éléments du dispositif
idéclogique au service du capital et l'un des objectifs de
l'Europe. "Au nom d'une issue européenne sont avancées les
thèses de l'interdépendance et de la supranationalité qui nient
l'efficacité des politiques et des choix nationaux et prôneut
l'abandon de la souveraineté de chaque Etat;"
La CGT ne conçoit qu'une Europe assurant la totale indépendance

et la pleine souveraineté de chaque Etat, condition pour une

coopération fructueuse, respectant les différentes choix de développement! Cette Europe de devrait résulter de "coopérations bilatérales ou multilatérales ",c'est à dire d'ententes entre deux ou plusieurs Etats. Ces coopérations perémettraient de favoriser le développement des "marchés intérieurs" de chaque pays; ainsi la CGT ne voît aucune contradiction entre une Europe de ce type et la revendication qu'elle proclame depuis le début de la crise: "Produire Français".

catte idée d'accords entre Etats est à mettre en oeuvre dans tous les domaines, ainsi, en matière de recherche, la CGT souligne le caractère indispensable du développement des cocpérations internationales mais dans le même temps demande de se dégager des organismes de recherche résutant "des politiques d'intégration supranationale au niveau européen".

On peut toutefois s'interroger sur la cohérence entre certaines propositions CGT et sa conception de l'indépendance absolue de chaque Etat, notamment dans le domaine monétaire. "L'ECU, instrument monétaire européen devrait avoir pour objectif de s'affranchir de la domination du dollar(...) Pour cela son usage devrait être concerté... "Comment cette position de la CGT peut-elle se concilier avec la défense par chaque pays de son "intérêt national"? En cutre, "la véritable coopétation monétaire et financière de nature à réformer le SME (Système monétaire européen) dans le sens d'une plus grande efficacité s'opposant aux stratégies financières et spéculatives des firmes "(rapport sur les objectifs d'action), peut-elle être mise en oeuvre sans un minimum de pouvoir politique européen ?

Notons pour terminer que la CGT se trouve plus ou moins en porte à faux, dans la mesure où la position des soviétiques a évolué vis à vis de la CEE. Trréductiblement hostile pendant longtemps , l'URSS de Gorbatchev voit aujourd'hui la CEE d'un bon eil, convaincue qu'une Europe unie mènera , par la force des choses, une politique active en direction de l'Est, politique qui, d'une certaine façon, est déjà engagée par la RFA.

C'est pourquoi le chapitre international du rapport d'orientation souligne que la reconnaissance mutuelle entre la CEE et le CAEM(groupement économique des pays de l'Est)traduit une évolution de la détente et ouvre des perspectives de relations nouvelles.Des enjeux économiques , sociaux et politiques considérables sont ainsi posés".